

IN EXTENSO PICARDIE
Société par actions simplifiée
au capital de 465 000,00 euros
Siège social : 53 Avenue d'Italie, 80000 AMIENS
307 321 125 RCS AMIENS

PROCES-VERBAL DES DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2024

Le soussigné

François HOUSPIE

demeurant 778 Rue du Saule, 59181 STEENWERCK

Président de la société **IN EXTENSO PICARDIE**,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du même département ou d'un département limitrophe, par une simple décision du Président, qui dans ce cas est autorisé à modifier les statuts, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine décision de la collectivité des associés ;

Décide :

- de transférer le siège social du 53 Avenue d'Italie, 80000 AMIENS au **145 Rue Alexandre Dumas, Immeuble Chambertin, 80000 AMIENS**, à compter de ce jour, et ce, sous réserve de la ratification de cette décision adoptée à la majorité simple des voix attachées aux actions,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

Article 4 – SIEGE SOCIAL

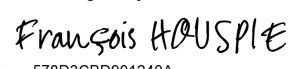
Le siège social est fixé : **145 Rue Alexandre Dumas, Immeuble Chambertin, 80000 AMIENS**.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le Président a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

François HOUSPIE
Président

DocuSigned by:

578D3CBD901240A...

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.